L'Alpes-Provence - Etape 5 : Verdaches - Digne-les-Bains

Verdaches

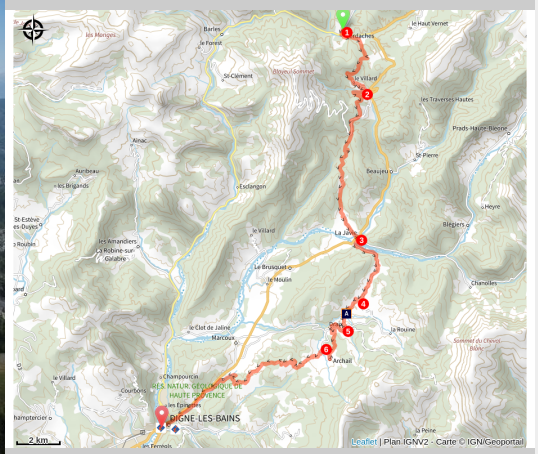

Les terres noires (Jean-Luc Armand)

La première partie de cet itinéraire aurait pu s'appeler le chemin des hameaux. La descente après Boulard est un apéritif avant de découvrir les mythiques terres noires. Et celles-ci se méritent ! Les montées et les descentes sont techniques, itinéraire pour vttistes avertis !

Traverser le Bès puis monter par une piste au col de mal Hiver. Après le hameau de Boulard, continuer sur une longue et très belle descente dans des terres noires jusqu'à La Javie. Après Draix et Archail, le spot des terres noires : une montée entre crêtes et talweg puis une descente par une succession de sentiers et de marches naturelles plus ou moins techniques jusqu'au fond de la vallée. Atteindre Digne les Bains par la route départementale.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée VTT

Durée : 6 h 30

Longueur : 38.5 km

Dénivelé positif : 865 m

Difficulté : Facile

Type : Itinérance

Itinéraire

Départ : Verdaches
Arrivée : Digne-les-Bains
Balisage : VTT Itinérance

1. **Verdaches** (1 130 m) - Descendre vers le fond de la vallée. Franchir le Bès par la passerelle puis prendre à gauche. Suivre la piste qui monte jusqu'au col de Mal Hiver et se poursuit jusqu'au hameau du Villard. Continuer à descendre par la route jusqu'au hameau de Fonfrèdes. Peu après, dans un virage de la route, prendre une piste à gauche.
2. Elle franchit le col de Boulard et se transforme en sentier après le hameau éponyme. Une longue et agréable descente commence jusqu'à une route. Au premier carrefour, monter à gauche et rejoindre La Javie en traversant le Plan, vaste prairie parsemée de vergers.
3. **La Javie** (805 m) - Suivre la D900 en direction de Digne les Bains. Traverser la Bléone et prendre à gauche à la sortie du pont. La route laisse place à une piste roulante qui franchit le col de la Cèpe. Après 800 m de descente, prendre le chemin qui monte à droite (VTT 16).
4. **Champ Gras** (859 m) - Après une courte montée, prendre le sentier à gauche puis monter jusqu'à Draix ().
5. **Draix** (860 m) - Descendre par la route. Après 800 m, prendre à gauche une piste. La suivre sur 1200 m puis reprendre un sentier à droite jusqu'à Archail. Descendre sur la D122 sur 650 m.
6. Quitter la route, le sentier part à gauche. Franchir un ravin puis remonter dans les mythiques terres noires. Après le col et une belle traversée sur sentier, rejoindre une piste. Prendre à droite puis à gauche peu après et remonter sur 800 m. Poursuivre la montée sur un sentier à droite jusqu'au sommet du bois de Latty. La descente de 4 km qui suit à travers les terres noires est formidable. Rejoindre la route départementale et la suivre jusqu'à Digne-les-Bains.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

Sur votre chemin...

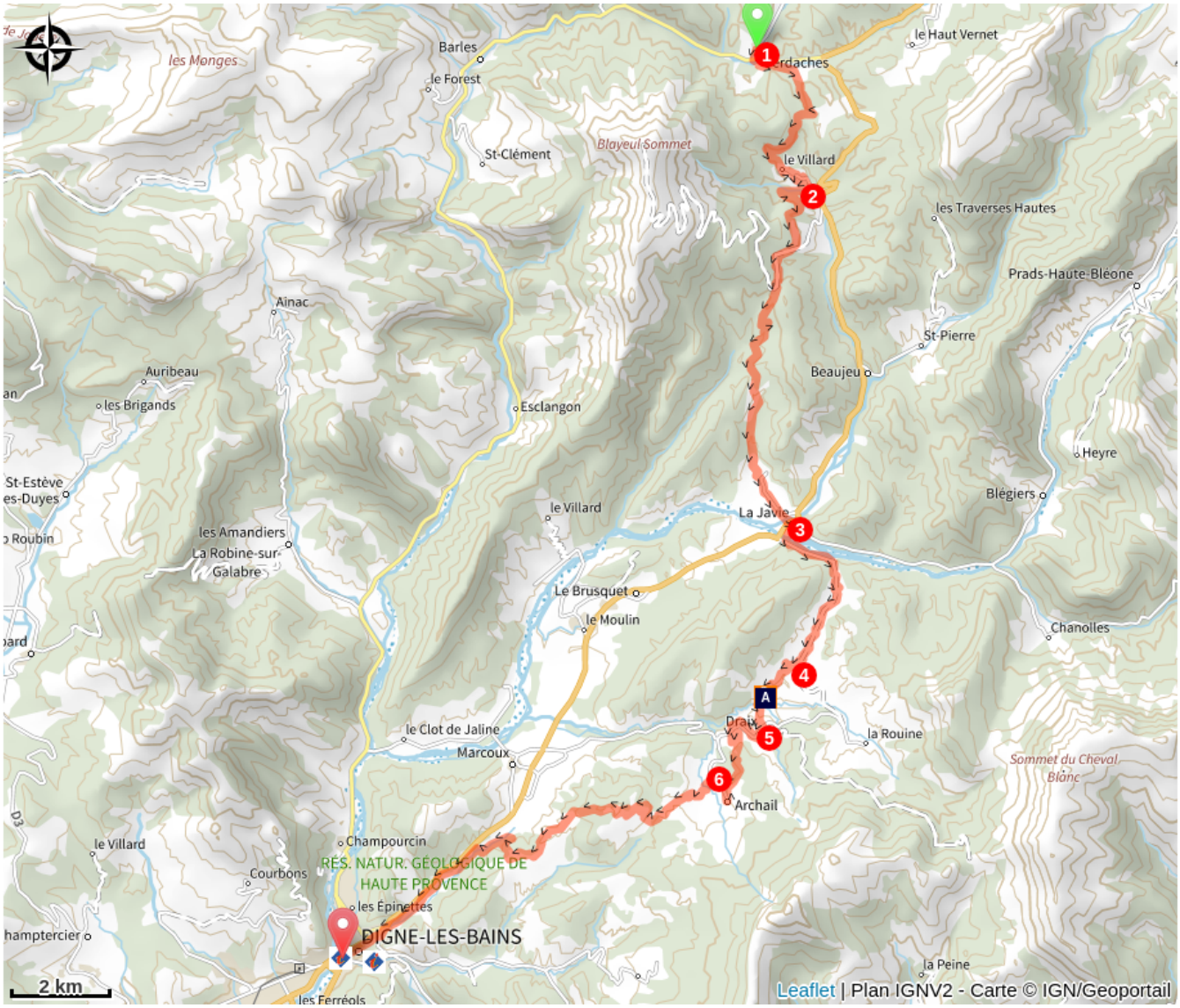

Marnes noires (A)

Toutes les informations pratiques

Profil altimétrique

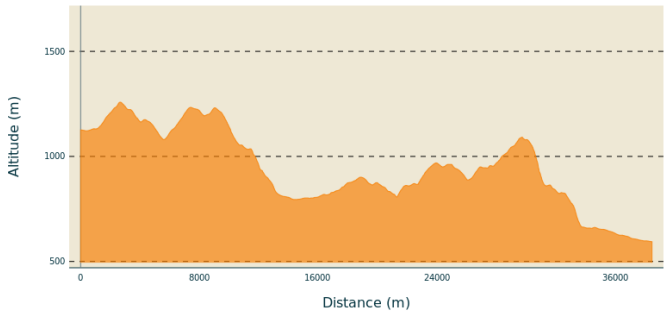

Altitude min 594 m
Altitude max 1258 m

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex
https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/

Office de tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains
Place du Tampinet, 04000 Digne-les-Bains
Tel : +33 (0)4 92 36 62 62
https://www.dignelesbains-tourisme.com/

Sur votre chemin...

Marnes noires (A)

Les marnes noires que l'on trouve sur la commune de Draix sont des roches sédimentaires composées de calcaire, d'argile et de schiste. Ces terres noires se sont formées lors du Jurassique supérieur (-145 millions d'années). A cette époque, la chaîne des Alpes n'était pas encore formée, et un océan s'étalait dans le sud-est de la France. Ces marnes se sont formées au fond de la mer, pendant le Secondaire. Pendant des millions d’années se sont accumulées des centaines de mètres d’épaisseur de sédiments. Leur couleur varie du noir au bleuté, en passant par les gris, voire le jaunâtre à la suite d’altération. Elles forment des sols très sensibles à l’érosion, des reliefs ravinés que parcourent des ruisseaux intermittents.
Crédit photo : CD 04